TUTEUR

Date de mise à jour : 06/05/2025

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de:
- Mieux définir leur fonction et le rôle qu'ils doivent jouer

- Identifier leurs missions principales

- Mettre en place des relations opérationnelles avec l'organisme de formation
- Utiliser efficacement les outils de suivi, de coordination et de communication qui sont mis à leur disposition

Public

Personnel en charge de tutorat ou d'accueil de nouveaux arrivants

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation.

Délais d'accès

Entrées / sorties permanentes.
Transmission de la convention 15 jours avant le début de la formation.

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap)

Tarifs

420€ HT

Durée

1 jour

Lieu(x) de formation

- Le Havre
- Évreux

CONTENU DE LA FORMATION

Rôle et mission du tuteur
- Le lien entre l'apprenant et l'entreprise (les outils de liaison et les rencontres
- Rôle du référent professionnel : approche de l'élaboration du projet professionnel de l'apprenant
- Accompagnement de l'apprenant

La communication
- Développer les qualités d'écoute et de communication
- Le schéma général de la communication
- Les conditions d'une communication efficace
- Exercices ludiques d'applications

La pédagogie : Comment structurer la transmission du savoir
- Le référentiel de poste ou référentiel métier
- Connaissance du vocabulaire
- Définir les processus de formation à organiser : transfert compétences : savoir faire, savoir être et savoir

Le parcours de l'apprenant
- Positionnement de l'apprenant
- Contractualisation des objectifs professionnels en entreprise
- Elaboration puis organisation du parcours et des activités pour atteindre des objectifs

L'évaluation et le suivi – sur la base des documents existants dans l'entreprise
- Mise en œuvre d'une situation d'évaluation
- Suivi de la progression de l'apprenant et mise en place d'outil de suivi (tableau de bord, livret de suivi, fiches utilisées dans l'entreprise)

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules (elearning).

Moyens pédagogiques

Pédagogie active et participative : travaux en sous-groupes autour d'études de cas, de situations concrètes, jeux de rôles, retour d'expérience. Remise de supports pédagogiques.

Équipe pédagogique

Formateur(rice)s expert(e)s titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnel(le)s du métier, psychologues du travail.

Modalités d'évaluation et d'examen

Attestation d'acquisition des capacités professionnelles